



Association Festival d'Aquarelle  
2, rue des Vignes - 43 100 Brioude  
Tél. + 33 (0) 4 71 50 03 22  
contact@festivaldaquarelle.com  
http://www.festivaldaquarelle.com

**Du 11 au 26 juillet 2009**  
**BRIOUDE, CAPITALE FRANÇAISE DE**  
**L'AQUARELLE**

**BIENNALE DE L'AQUARELLE**  
**DE BRIOUDE 2009**

## **REGLEMENT**

### **1. Généralités**

**Organisateur de l'évènement : Association Festival d'Aquarelle**

2 rue des Vignes 43100 BRIOUDE - France

Tél. +33 (0) 471 500 322

E-mail : [contact@festivaldaquarelle.com](mailto:contact@festivaldaquarelle.com)

Site Internet : [www.festivaldaquarelle.com](http://www.festivaldaquarelle.com)

**Lieux et dates de la Biennale:** plusieurs lieux dans le centre historique de BRIOUDE du 11 au 26 juillet 2009.

**Ouverture :** tous les jours, de 10 h à 12 h 30 et 14 h 30 à 19 h.

Le gardiennage quotidien sera partagé entre l'Association et **pour un minimum de 8 jours** par les peintres eux-mêmes.

1. **La Biennale de l'Aquarelle de Brioude** est une manifestation qui présente **30 à 40 aquarellistes** professionnels ou amateurs, nationaux ou internationaux. Chaque local accueillera un ou plusieurs artistes, à raison de quinze à trente aquarelles chacun, selon les formats.
2. Durant toute la Biennale, **des animations gratuites et/ou payantes seront mises en place en intérieur ou extérieur.**
  - Ateliers et stages d'aquarelle tous niveaux.
  - Démonstrations, conférences, exposés... qui permettront au public de découvrir l'aquarelle.
  - Animations nocturnes.
3. **L' Association Festival d'Aquarelle assurera, de même que les artistes, la promotion qui comprendra :**
  - **un kit communication** avec :
    - **un dossier de presse.**
    - **des affiches.**
    - **un catalogue**, comportant un texte sur chaque peintre et une reproduction d'une de ses œuvres, ainsi qu'un programme des animations et un plan. Disponible et en vente avant et pendant la Biennale.
    - **des cartons d'invitation** pour chaque exposant.
    - **et/ou tout autre support de communication à notre convenance.**
  - **La presse** recevra **dossiers et communiqués de presse** . Elle annoncera et couvrira l'événement (journaux locaux, magazines régionaux et nationaux, revues spécialisées, France 3, radios... ).
  - **Le site Internet de la Biennale de l'Aquarelle de Brioude** consacrera des articles aux peintres exposant en 2009.

### **2. Conditions d'admission**

1. **Chaque candidature est individuelle et soumise à une commission de sélection.** L'expérience nous a confirmé que la présence des artistes était un des points forts de notre manifestation, offrant la possibilité de rencontres entre les peintres et le public, sans oublier un potentiel de ventes accru. **Aussi nous demandons à chaque peintre d'assurer un minimum de 8 jours (consécutifs ou non), et davantage s'il le souhaite et en a la possibilité.** L'association pourra proposer aux artistes un hébergement à tarif réduit chez l'habitant (en fonction des disponibilités et pour 2 personnes maximum : l'artiste et une personne de son choix).
2. **Les œuvres seront originales, figuratives ou non. Il ne sera admis ni copies, ni plagiats, ni travaux d'école.** Il n'y a pas de thème imposé. Tous les formats sont permis. La commission de sélection sera attentive aux critères suivants : technique, composition, harmonie des couleurs et originalité du sujet.
3. **Les œuvres présentées en 2009, par des peintres ayant déjà participé aux Biennales précédentes, n'auront jamais été exposées au public de la Biennale de l'Aquarelle de Brioude auparavant.** Dans un souci de renouvellement, la commission de sélection étudiera prioritairement les candidatures des artistes n'ayant pas participé consécutivement aux deux dernières Biennales (ces dispositions ne concernent pas les galeries privées, celles-ci effectuant elles-mêmes la sélection des artistes qu'elles présenteront dans le cadre de la Biennale.).
4. **Chaque artiste pourra présenter des offres d'animations (stages, démonstrations... ).** Ce critère sera pris en compte par la commission de sélection. L'association fournira l'aide logistique (communication, inscription des stagiaires, salles... ). Les artistes présents en galeries privées, organiseront, en toute indépendance, leurs modalités d'animation.
5. **Chaque réception de dossier sera confirmée à l'artiste.**

### 3. Frais de participation

1. **Les droits d'inscription et d'accrochage sont d'un montant de 160 euros par artiste** pour l'ensemble des œuvres. Ce forfait comprend la mise à disposition d'un espace et des supports d'exposition, une partie du gardiennage et toute la communication. Il sera versé à la confirmation de la participation par chèque ou virement à l'ordre de *Festival d'Aquarelle*.
2. **Une commission de 10 % sera perçue par l'association sur toutes les ventes ou prestations réalisées lors de la Biennale :**
  - Les œuvres originales y compris celles réalisées lors des démonstrations, les stages ou démonstrations payants.
  - Les cartes, livres, posters, dvd, affiches... Concernant ces produits dérivés que les artistes souhaitent proposer à la vente, nous vous signalons qu'un espace boutique, géré par l'Association, accueillera tous ces articles. Ces produits ne pourront être vendus dans la salle d'exposition de l'artiste.
3. **Assurance :** La mise à disposition des salles ainsi que les divers frais techniques et d'assurance seront également pris en charge par l'association. Nous ne pouvons assurer ni la garde des locaux, ni la surveillance de ces derniers, en dehors des heures d'ouverture.  
**Attention :** l'assurance des œuvres elles-mêmes n'est pas comprise et reste à la charge de chaque peintre. Il est conseillé de contracter une assurance personnelle. L'association décline toute responsabilité en cas de perte, d'avarie, de vol ou d'incendie des œuvres exposées. Aucune réclamation ne sera admise. La signature de la fiche d'inscription ou la participation de l'artiste à la Biennale vaut approbation du présent règlement et exclut tout recours contre l'association organisatrice.

### 4. Dossier d'inscription

1. **Date limite de réception des dossiers d'inscription : 15 septembre 2008.**
2. **Éléments indispensables à fournir obligatoirement:**  
(N.B. : tout dossier incomplet ou inexploitable ne sera pas pris en compte)
  - **Fiche de candidature, complétée, datée et signée.**
  - **1 CD Rom, au nom de l'artiste et emballé sous cache rigide, comprenant :**
    - **quinze à vingt photos** des aquarelles les plus récentes et susceptibles d'être exposées en juillet 2009, et en tout cas représentatives du style de l'artiste.
    - un **texte rédigé de 10 lignes** environ présentant son œuvre, sa façon de peindre et ce qui lui tient à cœur.

*Les photos doivent être numériques : prendre un appareil photo d'une résolution d'au moins 3 millions de pixels et régler sur haute qualité (Si vous avez déjà réalisé des livres, cartes postales, demandez à votre imprimeur un cd des fichiers numériques). Ne pas omettre de mentionner le titre et le format de chaque œuvre. Ne pas envoyer de fichier en pdf ou powerpoint.*

  - **Un CV.** retraçant son parcours, ses expositions.
  - Le cas échéant, quelques **articles de presse** le concernant.
3. **La commission de sélection confirmera ou infirmera à l'artiste sa participation à la Biennale de l'Aquarelle de Brioude au plus tard début décembre 2008.** Aucun dossier de candidature ne sera retourné. Aucune justification ne sera donnée concernant la sélection ou non des artistes.
4. **Chaque artiste retenu donne son accord à l'Association Festival d'Aquarelle en ce qui concerne la reproduction de ses œuvres** (qui pourront être mises en ligne sur le site de l'association et/ou utilisées pour le catalogue de la Biennale et/ou pour des fonds d'écran et/ou tout autre support... ) ainsi que pour tout article de presse ou autre le concernant. Il fournira également un book avec reproduction des ses œuvres, copies des articles qui lui ont été consacrés et commentaires sur son parcours et sa pratique artistiques.
5. Chaque peintre se charge de l'accrochage et du décrochage de ses œuvres, dans la salle qui lui est dévolue.
6. Chaque artiste disposera de panneaux pour l'exposition de ses œuvres. Quinze à trente aquarelles encadrées avec soin pourront être accrochées. Dans l'intérêt des exposants comme dans celui de la Biennale, il est judicieux de veiller à l'harmonie de l'ensemble des aquarelles présentées par chacun. Les chaînes et crochets sont fournis par l'association, qui les récupèrera en fin d'exposition.
7. Chaque exposant préparera la numérotation de ses tableaux ainsi qu'une liste, laquelle mentionnera son nom, les titres et les prix de vente, en euros, des œuvres. A sa charge de fournir la liste en 10 exemplaires, sous pochettes plastiques transparentes.
8. Les œuvres exposées seront à vendre. Les œuvres vendues devront être remplacées par d'autres. En cas de vente, il sera laissé libre choix à l'acquéreur de laisser l'œuvre en exposition (pastille rouge) ou de l'emporter, sachant qu'aucun tableau ne pourra rester à la charge de l'association à la fin de la Biennale.
9. **Chaque artiste retenu s'engage à observer les points ci-dessus.**



Association Festival d'Aquarelle  
2, rue des Vignes - 43 100 Brioude  
Tél. + 33 (0) 4 71 50 03 22  
contact@festivaldaquarelle.com  
http://www.festivaldaquarelle.com

## FICHE de CANDIDATURE

A nous retourner à l'adresse ci-contre  
avant le 15 septembre 2008.

*Merci d'écrire très lisiblement.*

**Je soussigné nom :** ..... **prénom :** .....  
confirme accepter le règlement de la Biennale de l'Aquarelle de Brioude qui se déroulera du 11 au 26 juillet 2009 et souhaite proposer ma candidature pour y participer.

**Date :**

**Signature :**

Adresse	
Tél. fixe et portable	
E-mail	
Site web	

Nombre d'aquarelles approximatif	Jours de présence du peintre au festival ( <u>minimum 8 jours</u> ) Cochez et précisez vos choix.
Formats moyens des aquarelles encadrées	<input type="checkbox"/> week-end 11-12 (vivement souhaité) <input type="checkbox"/> avec prolongement sur les 13 et 14 juillet <input type="checkbox"/> week-end 18-19 <input type="checkbox"/> week-end 25-26 <input type="checkbox"/> jours en semaine ? précisez lesquels. <input type="checkbox"/> semaine complète ? précisez laquelle/lesquelles.

<b>Animations que le peintre propose</b>
--

<b>Questions diverses</b>
---------------------------

### PIECES A JOINDRE

- **1 CD Rom**, au nom de l'artiste et sous cache rigide, comprenant :
  - **quinze à vingt photos** des aquarelles les plus récentes et susceptibles d'être exposées en juillet 2009, et en tout cas représentatives du style de l'artiste. Ne pas omettre de mentionner le titre et le format de chaque œuvre photographiée.
  - **un texte de présentation, rédigé de 10 lignes.** *Merci de nous joindre ce texte de préférence sous forme d'un fichier Word.*
- **Un CV.**
- si possible, des **articles de presse** concernant le peintre.

D'avance nous vous remercions...